

INTERNAT DE MÉDECINE
POUR LES INTERNES ISSUS DE LA REFORME DU TROISIEME CYCLE (2017)

Conformément aux maquettes de formation, plusieurs situations sont possibles pour les choix de stage :

- Stage dans D.E.S d'affectation (maquette ou libre) →  Ne pas remplir ce formulaire
- Stage dans autre D.E.S (maquette ou libre) → remplir ce formulaire en cochant la case correspondante
- Stage au titre d'une **inscription validée** dans une Formation Spécialisée Transversale / Option → remplir ce formulaire en cochant la case correspondante

DEMANDE SPECIFIQUE POUR LE PROCHAIN SEMESTRE :

- | | |
|--|---|
| ☐ STAGE LIBRE DANS AUTRE D.E.S | ☐ DROIT AU REMORDS |
| ☐ STAGE MAQUETTE DANS AUTRES D.E.S | ☐ STAGE AGRÉE POUR FST/OPTION |

à retourner :

à la faculté de médecine - 3 rue des Louvels – 80036 Amiens Cedex
à l'agence régionale de santé Hauts-de-France : ars-hdf-internes@ars.sante.fr
Jusqu'au 30 juin (semestre d'hiver) - Jusqu'au 15 Janvier (semestre d'été)

Année de concours : D.E.S. d'origine :

Nom : Nom marital : Prénom :

Nombre de semestres validés (semestre en cours inclus) :

Adresse :

TEL : Email :

D.E.S d'accueil – FST/ Option souhaité(e) :

- ☐ Stage avec encadrement universitaire imposé par la maquette

Motivations en lien avec le projet professionnel de l'interne

Date et visa du coordonnateur
du D.E.S de la filière d'origine

Date et visa du coordonnateur
du D.E.S de la filière d'accueil

Date et signature du demandeur

 **RAPPEL : l'accord des coordonnateurs valide la demande de stage dans un D.E.S et non pas dans un service identifié.**

Date de la commission d'évaluation des besoins en formation (CEBF) :

ACCORD DE LA CEBF : ☐ OUI ☐ NON

DATE ET VISA DU DOYEN